



comme le prolongement des magnifiques discours que nous entendions naguère, dans la capitale, devant le monument de notre illustre concitoyen, je ne pourrai évidemment que glaner dans un champ pourtant immense!

Mais n'y aurait-il pas quelque ingratitude de la part de la municipalité Cadurcienne, si je ne remerciais au moins M. le ministre de l'Instruction publique du choix heureux qu'il a fait, pour présider cette fête de famille, en la personne de M. le directeur des Beaux-Arts? — Ecrivain de la plus vive allure, philosophe, moraliste, fin critique, notre éminent compatriote, à l'âge où tant d'autres cherchent encore ou ont à peine trouvé leur voie, occupe déjà un rang des plus distingués dans la hiérarchie sociale non moins que dans la République des Lettres, et une voix autorisée pouvait naguère dire sans exagération: « Si haut que le soit le poste, M. Larroumet le domine. »

Puis-je encore me dispenser de remercier M. le ministre du don gracieux et patriotique qu'il vient de faire à notre cher lycée! Quelle heureuse inspiration de sa part de faire ériger le buste du Grand Citoyen, de l'illustre enfant de Cahors, dans les vieux murs de ce Lycée qui s'honore à juste titre de l'avoir jadis compté parmi ses élèves et qui est si fier de porter désormais son nom glorieux!... Que dis-je? d'avoir confié l'exécution de ce bronze à un de nos plus grands maîtres, le célèbre auteur du groupe fameux « Gloria Victis! » Qui pouvait mieux que M. Mercier reproduire fidèlement l'image bien-aimée de celui qui, au jour de l'épreuve, ne désespéra de la fortune de la France et fut la plus haute personnification de son honneur! *Gloria Victis!*

Jeunes élèves, n'oubliez jamais l'honneur immense que reçoit aujourd'hui notre Lycée! Et quand désormais, dans ces murs, vos yeux rencontreront ces traits vénérés, tâchez de vous rendre dignes de celui qui aima si passionnément la France! Par votre conduite et votre travail, efforcez-vous de devenir des hommes, c'est-à-dire des citoyens utiles, des Français prêts à tous les sacrifices pour la Patrie. A ce prix seulement, vous honorerez vraiment cette grande mémoire!

ALLOCATION DE M. GARRIGUES, PROVISEUR

Au nom du Lycée, j'accepte avec fierté le buste et le nom de ce modèle des républicains et des patriotes.

Je les accepte au nom des maîtres et des élèves, solidaires de leurs frères aînés, solidaires de leurs frères tombés, il y a 48 ans, sous les balles de l'ennemi, aujourd'hui debout — dans l'histoire — à côté du patriote qui les avait armés.

Que ce nom et ces traits historiques, élèvent toujours les cœurs de nos enfants, de tous les enfants de la France; — qu'ils leur apprennent combien dans les épreuves civiles, l'esprit politique et la magnanimité sont plus puissants que l'infatuation et la haine; — combien la patrie est au-dessus de tout; — combien pour les nations, ainsi que pour les individus, la mort vaut mieux que la honte.

Liste des élèves le plus souvent nommés

Mathématiques élémentaires. — Monties, René; Gransault, Pierre.  
Mathématiques préparatoires. — Layrisse, Marcel; Cazaly, Henri; Bergon, Eugène.  
Philosophie. — Gratacap, Louis; Caillassou, Joseph; Vargues, Emile; Raygasse, Auguste.

— Dieu veuille que nous n'ayons pas bientôt des complications regrettables de ce côté. Voulez-vous déjeuner avec moi?

— Non, cela m'est impossible. Je suis sorti à sept heures du matin, et il est maintenant plus d'une heure de l'après-midi; il faut que je rentre au plus vite à l'hôtel. Qui sait ce qui se sera passé pendant ma longue absence!

— Allez donc, mon ami, je ne vous retiens plus. N'oubliez pas notre rendez-vous de ce soir, ou plutôt de cette nuit?

— Soyez tranquille; c'est convenu. De votre côté, faites diligence.

— Vous serez content de moi.

Les deux hommes quittèrent alors le jardin et rentrèrent dans la maison.

Le Mayor reprit son chapeau et sa cravache qu'il avait laissés dans le cabinet.

Mais au lieu de sortir par le chemin qu'il avait suivi pour entrer, le Mayor fit jouer un ressort dissimulé dans un angle de la cheminée du cabinet, une porte secrète s'ouvrit.

Le Mayor prit congé de son complice, franchit le seuil de cette porte secrète, disparut dans les ténèbres et la porte se referma sur lui.

Dix minutes plus tard, il sortit paisiblement d'une maison située rue Sainte-Claire, n° 9.

Il avait complètement changé de vêtements; il était en grande toilette.

Il descendit au petit pas la rue Sainte-Claire, et arriva sur une place.

A l'angle de la rue, une voiture de maître stationnait: un valet de pied attendait près de la portière ouverte; le Mayor monta dans la voiture, le cocher toucha, et les chevaux partirent au ga-

Rhétorique. — Mendaille, Georges; Martin, Louis; Ferran, Camille.

Seconde. — Delbès, Oscar; Lambœuf, Georges; Grèze, Célestin.

Troisième. — Calmel, Joseph; Couture, Fernand; Vassal, René.

Enseignement spécial: Cinquième année. — Conquet, Paul; Carriol, Etienne; Coly Félix.

Quatrième année. — Lapeyre, Louis; Jullien, Charles.

Troisième année. — Bès, Gustave; Carroul, Jean; Préhar, Antoine.

Quatrième. — Vidal, Léon; Coche, Charles; Constans, Léonce.

Cinquième. — L'Hoste, Jules; Salgues de Geniez, Georges; Dilhae, Vincent.

Sixième. — Couvrat-Desvergnès, Guy; Clary, Marcel; Constant, Edouard.

Enseignement spécial: Deuxième année. — Houssard, Charles; Serres, Victor; Boutet, Gaston.

Première année. — Bach, Marcelin; Masson, Joseph; Guiral, Rémi.

Septième. — Olié, Henri; Vaissié, Gustave; Couvrat-Desvergnès, Louis.

Huitième. — Frey, Victor; Lambœuf, René; Rulhes, Ambroise.

Neuvième: 1<sup>re</sup> section. — Bruhat, Roger; Bourguignon, Pierre; Anciaume, Eugène.

2<sup>e</sup> section. — Bro, Maurice; Blanchard, Urbain; Bédoué, André.

Classe enfantine: 1<sup>re</sup> section. — Bourdeau, Robert; Logyues, Gaston; Mahout, Jean.

2<sup>e</sup> section. — Rossignol d'Astorg, Antony; Gisbert; Xavier; Laborde, François.

Baccalauréats. — Sont définitivement reçus:

PHILOSOPHIE

MM. Bergon, Boisse, Caillassou, Gaston (mention assez-bien), Raygasse, Repain.

RHÉTORIQUE

MM. Mendaille (mention assez-bien), Delvit, Ferron, Feyt.

SCIENCES

MM. Gransault, Mention, Rigal.

COURS SPÉCIAL

MM. Carriol, Conquet (mention bien).

Obsèques de M. Fieuzal

Mardi matin, à dix heures, ont eu lieu les obsèques du docteur Fieuzal, au milieu d'une affluence considérable.

M. Pépau, directeur de l'hospice, et M. Bégné, chef de la clinique particulière du défunt, recevaient dans un salon, à côté de la pièce où la bière était déposée.

De nombreuses couronnes en fleurs naturelles et en perles avaient été apportées et placées sur le corbillard. Au moment de la levée du corps, les honneurs militaires ont été rendus par un bataillon d'infanterie, le défunt appartenant à la Légion d'honneur.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Béral, sénateur du Lot; Peyron, directeur de l'Assistance publique; Calhières, médecin aux Quinze-Vingts; Cayla, président de la Société de l'Appui mutuel du Lot; Etienne, député d'Oran, et le docteur Péan.

Derrière le corbillard marchait la famille ayant à sa tête M. Jean Fieuzal, juge au tribunal de Cahors, frère du défunt qui conduisait le deuil;

lop dans la direction du Trocadéro.

Le Mayor semblait soucieux; évidemment les événements de la matinée le préoccupaient vivement.

Soudain, il fut tiré de ses réflexions par le brusque arrêt de sa voiture; la portière s'ouvrit, le Mayor descendit; il se trouvait devant l'église de la Trinité.

Le Mayor pénétra dans l'église, après avoir jeté, en passant, un louis à un pauvre assis sous le porche, un goupillon à la main.

L'église était déserte, sauf un bedeau en train d'éteindre quelques cierges, et un homme assis sur une chaise en face du chœur, et paraissant complètement absorbé dans une rêverie religieuse ou autre.

Cet homme était, malgré la chaleur, enveloppé dans un épais manteau, dont le collet relevé lui cachait tout le bas du visage; le haut seul, visible, se composait d'une chevelure ébouriffée en broussailles, et d'une paire de lunettes vertes posées d'aplomb sur un nez rouge et retroussé; le tout surmonté d'un abat-jour en taffetas vert.

Après avoir, pendant une minute ou deux, promené un regard indifférent autour de lui, le Mayor traversa l'église et alla s'asseoir auprès de l'homme aux lunettes; celui-ci ne sembla pas s'apercevoir de sa présence, et ouvrit un livre de prières crasseux posé devant lui, sur une chaise.

Deux ou trois minutes s'écoulèrent pendant lesquelles les deux hommes ne parurent pas faire attention l'un à l'autre.

Le Mayor retira d'une poche de côté de son habit un élégant bréviaire et murmura à voix basse, comme s'il se fût parlé à lui-même.

une délégation de la Société de l'Appui mutuel du Lot, avec le drapeau de la Société, cravaté d'un crêpe à la hampe; les gens du service des Quinze-Vingts, en uniforme et portant leur couronne; le personnel de la clinique de l'hospice; les pensionnaires de l'établissement, pour la plupart aveugles et conduits par des enfants; une délégation des enfants appartenant à l'école Braille; enfin, une foule d'amis parmi lesquels nous avons remarqué de nombreuses notabilités et un grand nombre de personnes appartenant au corps médical.

Selon la volonté du défunt, on seul de ses amis a pris la parole au cimetière. M. Béral, très ému, a rappelé à grands traits ce qu'était le docteur Fieuzal. Après avoir rapidement esquissé cette vie de travail, qui lui avait fait prendre dans la science une des premières places, il a rendu hommage aux qualités de son cœur.

Triduum du bienheureux J.-B. de la Salle. — La clôture des exercices du Triduum en l'honneur du Bienheureux Jean-Baptiste de la Salle a eu lieu, lundi, dans l'église cathédrale.

Dès 6 heures du matin, notre vaste église était envahie par la jeunesse des écoles et les mères de famille venant assister à la messe de communion. Pendant le saint sacrifice, les chants des enfants alternaient avec les morceaux brillamment exécutés par la fanfare des Frères de Puy-l'Evêque.

A l'Evangile, M. l'abbé Bourrés premier vicaire de la cathédrale, a prononcé une homélie très goûtée. Il a mis dans cette allocution toute son âme d'apôtre; il a exprimé l'amour de l'église de Dieu pour l'enfance, qu'elle entoure de tant de soins et de tant de bonté. Le Bienheureux Jean-Baptiste de la Salle s'étant inspiré de cet amour qui produisit tant d'œuvres merveilleuses pendant les deux siècles écoulés.

L'assistance a été réellement émue par les accents vibrants de l'orateur chrétien.

A 10 heures la grand'messe a été célébrée par sa Grandeur Mgr Grimardias. La maîtrise a exécuté la messe de Faure, avec le concours des chœurs du chapitre et les élèves des Frères.

Le soir, à 3 heures, aux vêpres pontificales, M. l'abbé Tisnès a prononcé le panégyrique du Bienheureux, devant une foule de fidèles qui avaient envahi l'immense nef de notre cathédrale.

L'éminent conférencier a réédité à néant les perfides et odieuses accusations dirigées par les ennemis de la religion contre ceux qu'ils appellent des *ignorantins* ou des *fainéants*, et qui sont les pieux éducateurs de la jeunesse à laquelle ils sacrifient toute une vie d'abnégation et de dévouement.

Les successeurs de Jean-Baptiste de la Salle imitent en cela leur saint fondateur.

La distribution des prix à l'Etablissement libre des Petits-Carmes, a eu lieu vendredi, avec la solennité accoutumée. Une nombreuse assistance était venue se grouper dans la cour d'honneur et pour applaudir au zèle constant des maîtres et aux succès des élèves.

Mgr Grimardias présidait cette fête, entouré de son clergé et de nombreuses notabilités de la ville de Cahors.

— C'est fâcheux, je suis arrivé trop tard, la dernière messe doit être dite depuis longtemps?

— On peut toujours prier, dit aussitôt son compagnon à demi-voix.

Le Mayor fit un haut-le-corps et feuilleta le bréviaire qu'il tenait.

— Ah! murmura-t-il, je vais lire les Vêpres.

— Mieux vaudrait Complies, dit l'autre sans tourner la tête.

— Il fait froid ici? reprit le Mayor.

— Le soleil ne pénètre que difficilement dans les églises, fit l'autre; mais on peut causer sans crainte d'être entendu.

— Peut-être, mais je ne cause que quand on me montre patte blanche.

— Et moi que lorsque je vois du papier Joseph, dit aussitôt l'homme aux lunettes.

— C'est bien; je vois que nous nous entendons.

— Et moi aussi.

— Il y a-t-il du nouveau?

— C'est selon; où est le billet de cinq?

— En voici un de dix; mais donnait donnant.

— Soit! Votre parole que vous ne me tromperez pas?

— Je vous la donne.

— C'est bien! interrompez.

— Il y a-t-il de nouveau? reprit le Mayor en répétant sa phrase.

— Beaucoup.

— Parlez.

— La personne en question est venue ce matin à la messe de neuf heures; elle s'est assise près d'une dame brune, de quarante ou quarante-cinq ans, très belle encore, dont la chaise tou-

M. le supérieur a fait un discours, fort goûté, sur « la discipline et le travail » sans lesquels aucun résultat sérieux n'est possible.

Cette fête, rendue plus attrayante encore par quelques intermèdes musicaux, a montré, que malgré la rigueur des temps, l'Etablissement des Petits-Carmes reste toujours prospère et aimé des familles.

Voici le nom des élèves qui ont obtenu le plus de prix:

Philosophie: MM. Belvèze, Rigal, Pujol.

Rhétorique: Calmon, Couilhac, Alazard.

Troisième: Lafeuille, Girma, Galtié, Berte.

Quatrième: Galet-Lalande, Carriol, Sabatié, de Gavardie.

Cinquième: Geniès, Pradaès, Souyris, Autefage Maurice.

Sixième: de Moncan, Arènes, Baudel.

Septième: Chanut, Raby, Baboulène, Autefage Henri, Agulhon.

Huitième: Astruc, Meyzen, Boisset, Bergon, Lale, Conquet, Souilhac.

Enseignement primaire

Première classe. — Première division. MM. Vaysse, Sebal, Maurel.

Deuxième division. — MM. Cros, Vaysset, Clary.

Deuxième classe. — Première division. MM. Valet, Rollès, Barthes, Bessières.

Deuxième division. — Alayrac, Duperrin, Peyridieu, Teubère.

Classe élémentaire

Première division. — MM. Ramaujon, Jubin, Basy, Bourrières.

Deuxième division. — MM. Roques, de Bellefond, Bouafous-Murat.

Elèves reçus aux examens depuis la précédente distribution

BACCALURÉAT ÈS-LETTRES (1<sup>re</sup> partie). — MM. Belvèze Louis, de Larnagol; Lalo Jean-Baptiste, de Lauzès (mention assez bien); Pujol Raoul, de Foix (Ariège); Rigal Louis, de Cahors.

Nous lisons dans le *Gaulois*:

M. Paysant, préfet du Lot, est nommé receveur-percepteur de la deuxième division du dix-huitième arrondissement de Paris, en remplacement de M. Rondineau, qui passe au treizième arrondissement, où M. Choppin est mis en disponibilité.

L'Officiel du 31 juillet contient un mouvement dans les finances, où figure le nom de M. Paysant, receveur des finances de Saint-Julien (Haute-Savoie). Voilà probablement l'erreur de notre confrère.

Notre compatriote, M. Paul Bonnet, receveur particulier des finances à Villefranche (Rhône), vient d'être nommé receveur particulier des finances de 1<sup>re</sup> classe à Boulogne (Pas-de-Calais).

Les faux billets de banque.

Des renseignements qui ont été donnés il y a quelques jours sur les faux billets de banque de cent francs, un certain nombre de personnes ont pu conclure que la Banque de France avait érigé en règle le remboursement de tous les billets faux.

chait presque la chaire: « Avez-vous l'adresse? » a dit la personne que vous savez en s'asseyant.

« Oui, si vous avez les mille francs, » a répondu la dame. La question et la réponse avaient été faites en langue espagnole. La première a ouvert un charmant portefeuille et l'a présenté à la seconde; celle-ci, après s'être assurée du contenu du portefeuille, l'a serré dans sa poche, et a dit ceci: « Hôtel de Valenciennes, à côté de l'hôtel d'Herigoyen, boulevard de Courcelles, près de l'avenue de Wagram.

— Cette adresse est-elle exacte

— Oui, je m'en suis assuré.

— Très bien. Est-ce tout?

— A peu près, je ne sais trop si le reste vous intéressera?

— Dites toujours. Souvent les choses les plus indifférentes, en apparence, sont très importantes.

— Après avoir donné l'adresse en question, la dame a salué, s'est levée, et a aussitôt quitté l'église. Je tenais à gagner honnêtement la récompense promise. Je suivis cette femme sous le porche, un homme enveloppé d'un manteau attendait. En apercevant la dame à sa sortie de l'église, il s'approcha d'elle:

— Eh bien! lui demanda-t-il?

— C'est fait répondit elle en riant, mais toujours en espagnol.

— Très bien, répondit l'homme, rentre chez toi; moi, je me rends à Passy, je te raconterai ce soir ce qui se sera passé là-bas; je crois que nous rirons.

GUSTAVE AIMARD.

(A suivre).

Il peut être utile de faire cesser cette erreur qui, s'accroissant dans le public, attire au secrétariat général de la Banque une foule de réclamations auxquelles il n'est pas fait droit.

La Banque de France ne reconnaît aucunement aux porteurs de faux billets le droit de se faire rembourser : elle n'accorde d'indemnités à quelques-uns d'entre eux qu'à titre de faveur et après une enquête établissant : 1° que le billet a été reçu de bonne foi ; 2° que l'imitation du billet de banque était poussée assez loin pour pouvoir tromper le public ; 3° que le réclamant se trouve dans une situation de fortune telle, que le préjudice à lui causé par la réception du billet faux a été très grave.

**L'Armée territoriale.** — Le journal *L'Armée territoriale* nous donne une nouvelle importante pour le monde militaire :

M. de Freycinet, soutenu par le général Billot au conseil supérieur de la guerre, se propose d'organiser, dès le temps de paix, l'armée territoriale en dix-huit corps d'armée, correspondant aux dix-huit corps de l'armée active.

Notre armée de réserve aurait ses états-majors, son artillerie, sa cavalerie, ses armes et services spéciaux, et posséderait enfin son « autonomie complète. »

**Unification des retraites.** — Nous recevons l'avis suivant avec prière de le publier :

Avis. — Le président de l'Unification des retraites, est heureux de faire connaître à ses anciens frères d'armes, qu'un nouveau Comité s'est formé à Paris dans le but de soutenir énergiquement l'unification des pensions militaires. Ce Comité se compose d'un bataillon, composé d'anciens adjudants, d'anciens sergents-majors, d'anciens sergents, d'anciens caporaux et d'anciens soldats appartenant à toutes les armes de la vieille et de la jeune armée, ayant son siège à Paris, rue St-Petersbourg, n° 30.

Il est administré par quinze membres, qui forment le conseil, et par trois censeurs chargés de la vérification des écritures.

Ce sont tous des hommes résolus, qui ont vu le feu plus d'une fois et qui commencent dès aujourd'hui une chaude campagne dans toute la France pour obtenir l'égalité de traitement dans les pensions militaires, refusée jusqu'ici pour des raisons financières injustifiées.

Dès que je serai renseigné sur la décision prise par le Conseil central, je m'empresse de le faire connaître à nos malheureux délaissés.

Le président du Comité  
BOUFFENIE.

**Le plâtrage des vins.** — M. le garde des sceaux vient d'adresser aux procureurs généraux des instructions pour proroger d'un an, à dater du 1<sup>er</sup> septembre 1888, les circulaires de 1880 et de 1886 sur le plâtrage des vins.

CHEMINS DE FER D'ORLÉANS ET DU MIDI

Voyages dans les Pyrénées

Les Compagnies d'Orléans et du Midi ont soumis à l'approbation de M. le ministre des Travaux publics, pour être mis en application à dater du 10 juillet, les prix des trois nouveaux voyages d'excursion au départ de Paris, permettant de visiter les diverses stations des Pyrénées.

Ces prix sont : 1<sup>re</sup> Cl., 180 fr. — 2<sup>e</sup> Cl., 135 fr.

DURÉE DE VALIDITÉ : 30 JOURS

En outre, la durée de validité du billet de Voyage circulaire, actuellement établi pour le Centre et les Pyrénées, et dont les prix sont : 225 fr. en 1<sup>re</sup> Classe, et 170 fr. en 2<sup>e</sup> Classe, sera portée de 30 à 45 jours.

La durée de ces différents billets peut être augmentée, moyennant supplément de une, deux ou trois périodes de 10 jours.

Enfin, il est délivré de toute gare desdites Compagnies, des billets Aller et Retour réduits de 25 0/0, pour aller rejoindre les itinéraires ci-dessus, ainsi que tout point de ces itinéraires pour se rendre à des points en dehors desdits itinéraires

BILLETS D'ALLER ET RETOUR DE FAMILLE

Pour les Stations des Pyrénées Et du Golfe de Gascogne

Des billets d'Aller et Retour de famille, de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classe sont délivrés à toutes les stations des réseaux d'Orléans et du Midi, avec faculté d'arrêt à tous les points du parcours.

Toute l'année pour Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary, Pau, Saint-Jean-de-Luz et Salies-de-Béarn.

Et du 1<sup>er</sup> Mai au 31 octobre pour Arge-

les-Vieuzac, Ax, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères de-Luchon, Hendaye, Larus (Eaux-Bonnes, Eaux-Chaudes), pierrefitte-Nestalas (Cauterets), St-Girons (Aulus) et Ussat-les-Bains.

Avec les réductions suivantes, calculées sur les prix du tarif légal d'après la distance parcourue, sous réserve que cette distance, aller et retour compris, sera d'au moins 500 kilomètres.

Pour une famille de 3 personnes	25 0/0
— 4 —	30 id.
— 5 —	35 id.
— 6 —	40 id.

Durée de validité 33 jours

NON COMPRIS LES JOURS D'ARRIVÉE ET DE DÉPART

La durée de validité des Billets de famille peut être prolongée une ou deux fois de 30 jours moyennant le paiement pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 10 0/0 du prix du Billet de Famille.

Saison thermale

Pendant la saison thermale du 15 juin au 30 septembre, la Compagnie d'Orléans délivrera à toutes les gares de son réseau :

1° Pour la station de Laqueuille desservant les stations thermales du Mont-Dore et de La Bourboule ; 2° pour la station de Royat, des Billets aller et retour réduits de 25 0/0 sur les prix calculés au tarif général par l'itinéraire effectivement suivi.

Tout billet délivré à une gare située à 300 kilomètres au moins desdites stations, donne droit, au porteur, à un arrêt en cours de route à l'aller et au retour.

La durée de validité de ces billets est de 10 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée. Cette durée peut être prolongée de 5 jours moyennant paiement d'un supplément de 10 0/0 du prix du billet. La demande de prolongation peut être faite, soit à la gare de départ, soit à la gare d'arrêt, lorsqu'il y a lieu, soit à la gare destinataire, mais avant l'expiration de la durée de validité primitive du billet.

Les voyageurs munis de ces billets peuvent faire usage des places de luxe à la condition de payer intégralement le supplément afférent auxdites places.

Moulinbessou. — On nous écrit :

La semaine dernière, notre commune a été visitée par les orages et la grêle. La pluie est tombée en si grande abondance et si subitement, que notre ruisseau de la Séoune, grossi instantanément, a emporté tout le barrage de dérivation du moulin de Moulinbessou.

Ce n'était pas assez que nos foins fussent perdus, il fallait encore que les pluies diluviennes gâtassent les blés ; ainsi, la piolette est germée en javelles, malgré tous les efforts des cultivateurs qui les retournaient sous la pluie ; les gerbes renversées à la hâte à demi sèches, présentent au dépiquetage, beaucoup de grains germés et la paille est pourrie.

**Accident.** — Ces jours derniers, quelques personnes du Moulinbessou revenaient en voiture de Montcaq, lorsque, arrivées au contour de Lastours où il arrive de si fréquents accidents, le cheval, effrayé par un chien, fit un écart et versa les 4 ou 5 personnes, qui furent fortement contusionnées à la figure et aux bras. L'accident pouvait avoir des conséquences plus graves, car le talus est, à cet endroit, d'une hauteur considérable.

Eruption volcanique. — 1,000 victimes.

On a reçu la nouvelle d'une terrible éruption dans la région volcanique de Bandarsan, à cinquante lieues de Yokohama. Environ un millier de personnes ont péri, y compris une centaine de visiteurs aux sources thermales. Plusieurs villages ont été détruits. Un nouveau cratère s'est formé et rejette encore des roches et des cendres.

L'empoisonnement public.

Nous sommes empoisonnés non seulement par les alcools d'industrie non rectifiés et déguisés sous la forme d'eau-de-vie, mais par des vins fabriqués avec ces mêmes alcools.

Ces alcools, on les a importés de l'étranger sous toutes les formes, il a même fallu compter avec les vins de Hambourg et du nord de l'Allemagne, où il n'a pas d'autres vignobles que des champs de pommes de terre.

Les abus de la fabrication de vins de raisins secs, avec l'aide non seulement d'alcool, mais de glucose, contenant de l'arsenic, donnent lieu à une consommation énorme et inconsciente d'alcool d'industrie, mêlé souvent à d'autres substances encore plus toxiques.

La commission instituée au ministère des finances par décret du 18 septembre 1887, propose de rendre obligatoire la rectification des alcools destinés à la consommation. Mais ces conclusions paraissent incomplètes. Il faut aussi empêcher les excès de vinage, surveiller plus rigoureusement les fabrications de vins de raisins secs, y interdire absolument l'emploi de glucose,

enfin abaisser à 12 degrés l'échelle alcoolique, pour les droits d'octroi et d'entrée dans les villes. Cela paraît de toute nécessité puisque, au-delà de 12 degrés, on est presque certain que c'est du mauvais alcool qu'on insinue sous le nom de vin.

La commission propose aussi une modification des lois de 1851 et de 1853 qui soumettent à des peines correctionnelles ceux qui mettraient en vente des boissons nuisibles à la santé. Cette proposition peut être élargie et doit s'étendre aux falsifications diverses du vin, tout aussi bien qu'aux ventes d'alcool non rectifié.

En exerçant une surveillance rigoureuse sur le débit des matières alimentaires, soit falsifiées, soit toxiques, l'Etat ne fera que son devoir.

Et le public est impuissant à se défendre contre les empoisonneurs, si la loi ne les punit pas comme ils méritent.

Variétés

LÉGENDE CATUSSIENNE

Origine du mot Catus

(Suite)

» L'animal, étonné de ce bruit insolite, s'élança furieux des profondeurs de son antre et se rua impétueusement sur son adversaire. Un bond lui a suffi. Des rugissements horribles partent de ses sept bouches à la fois. Autour de lui s'élève une épaisse fumée dont ses yeux enflammés semblent être le foyer.

» Une joute sanglante s'engage. Les deux combattants déploient tout ce qu'ils possèdent d'habileté, et d'audace. A chaque nouveau bond du monstre, le cavalier oppose sa lance d'une main tandis que de l'autre, armée d'un cimeterre acéré, il lui abat à chaque fois une tête.

» A la fin la bête cède à l'ardeur invincible de son ennemi. Percée de cent coups d'épée, elle tombe et expire aux pieds de l'athlète triomphant.

» Celui-ci, frémissant de joie et fier de son exploit, sans même prendre le temps de se reposer, saisit avec la pointe de sa lance la dépouille pantelante de son ennemi et, piquant des deux, court la montrer aux habitants de Catus, et recueillir le prix de sa victoire. Il lance son cheval avec fougue ; mais hélas ! à peine a-t-il parcouru quelques mètres, qu'une goutte du sang empoisonné du monstre tombant sur sa monture, celle-ci s'abat avec bruit sur un roc légendaire et meurt ainsi que le vainqueur infortuné que l'impétuosité de la chute avait désarçonné et projeté en avant.

» Le roc fut creusé et les siècles ont laissé ces empreintes intactes, témoins de leur triomphe et de leur fin malheureuse.

Le héros de cette tradition s'appelait, dit-on, Catus et son nom fut donné à ce territoire en mémoire de son acte de courage.

Pourquoi rappellerions-nous les variantes qui courent puisque le fond du récit est absolument le même ?

Quant au héros lui-même, les uns affirment qu'il accomplit son action d'éclat par pur dévouement, en manière de réparation d'un méfait affreux dont il s'était rendu coupable.

D'autres, plus sceptiques, attestent que les habitants du lieu lui avaient promis la totalité de leurs biens s'il parvenait à les délivrer de cet épouvantable fléau. Qui croire ? Libre à chacun d'opter pour l'opinion qu'il préférera.

Nous ne voulons pas épiloguer, mais bien retenir simplement de cette tradition un seul fait qui vient à l'appui de notre assertion sur l'origine du mot Catus. De quelque façon qu'on envisage ce mot, qu'on le fasse dériver du celtique (Cat) ou du latin (Cattus), il n'en exprime pas moins l'idée de chat. Or, sur quoi repose la légende, sinon sur l'histoire d'un chat, gros ou petit, peu importe, qui en fait le fond principal.

Les meilleurs auteurs latins n'ont jamais employé le mot Cattus, mais bien toujours le mot felis. Le premier, s'il n'appartient pas à la décadence, paraît tout au moins être né après la conquête de notre pays par les Romains. De Cat à Catus la différence n'est pas énorme ; elle réside uniquement dans la terminaison qui est latine. Nos vainqueurs s'approprièrent beaucoup de mots gaulois qu'ils modifièrent selon le génie de leur langue.

Ne pourrait-on pas induire de là, que Catus vient de Cat et assigner à la légende une époque antérieure à la conquête ?

Il est dit dans la légende que le nom du héros fut donné à l'endroit en mémoire de son acte de courage. Ne serait-ce pas plutôt le contraire selon la mode antique qui s'est perpétué jusqu'à nous ?

Si nous voulions soulever et discuter toutes les suppositions qui se présentent à notre esprit, nous n'en finirions plus. Un point seul reste à élucider. Comment circonscrire la légende et la limiter au fait capital et véridique qui lui a donné naissance ? Comment et à l'aide de quels arguments la débarrasser de toutes ses amplifications inutiles ? Car enfin faut-il que nous donnions un point d'appui aux considérations qui précèdent ?

Non, nous n'en finirions plus. Un point seul reste à élucider. Comment circonscrire la légende et la limiter au fait capital et véridique qui lui a donné naissance ? Comment et à l'aide de quels arguments la débarrasser de toutes ses amplifications inutiles ? Car enfin faut-il que nous donnions un point d'appui aux considérations qui précèdent ?

leurs résultats, nous répéterons toujours avec Horace, au sujet des légendes, s'entend.

... Adhuc sub Judice lis est.

FRÉDÉRIK.

ETUDE

de M<sup>e</sup> LESCALE, notaire à Cahors.

PUBLICATION

A FIN DE

Purge d'Hypothèques légales ET AUTRES PRIVILÈGES INCONNUS

On fait savoir à tous ceux qu'il appartiendra, que, suivant exploit de M<sup>e</sup> Serres huissier à Cahors, en date des 24 et 27 juillet dernier, enregistré.

Il a été notifié, en conformité de l'article 2194 du Code civil et aux avis du Conseil d'Etat des 7 mai et 1<sup>er</sup> juin 1807, à la requête du sieur Raymond Maridat, propriétaire cultivateur, demeurant à Trespoux commune de Trespoux et Rassiels.

1<sup>o</sup> A M. le Procureur de la République près le Tribunal de 1<sup>re</sup> instance de Cahors, en parlant à M. Condert son substitut ;

2<sup>o</sup> Et à dame Marguerite Alary, sans profession, épouse du sieur Pierre Marcillac aîné, propriétaire cultivateur avec lequel elle demeure audit lieu de Trespoux, en parlant à elle-même.

Copie de l'expédition d'un acte dressé au greffe du Tribunal de 1<sup>re</sup> instance de Cahors, le 13 juillet dernier, enregistré, constatant le dépôt fait le même jour, en ce greffe, d'une expédition, en forme d'un acte retenu par M<sup>e</sup> Louis Lescale, notaire à Cahors, le 7 juillet de la même année, enregistré et transcrit, contenant vente par ledit sieur Pierre Marcillac aîné, propriétaire cultivateur et la dame Marguerite Alary, sans profession, son épouse de lui assistée et autorisée, demeurant ensemble à Trespoux, commune de Trespoux et Rassiels, en faveur dudit Raymond Maridat.

1<sup>o</sup> D'un article nature de terre et friche situé au lieu de l'Escudéou ;

2<sup>o</sup> D'un autre article nature de bois à prendre d'un plus grand, situé au même lieu de l'Escudéou.

Le tout dite commune de Trespoux et Rassiels.

Pour et moyennant la somme de douze cents francs, compensée à due concurrence sur plus forte due par ladite Marie Marcillac audit sieur Maridat, suivant obligation retenue par le même notaire, dont quittance.

Afin que les susnommés n'en ignorassent et eussent à prendre si bon leur semblait telles inscriptions d'hypothèques légales qu'ils aviseraient sur les immeubles vendus, avant l'expiration des deux mois qui suivront la présente publication à peine de déchéance.

Pour extrait certifié conforme. Cahors, le premier août mil huit cent quatre-vingt-huit.

L. LESCALE,  
Notaire.

Musique du 7<sup>me</sup> de ligne

(de 8 à 9 h. 1/2 du soir, Allées Fénelon).

PROGRAMME DU JEUDI 2 AOUT 1888.

Allégo militaire	Leroux.
Le Calife de Bagdad (ouverture)	Boëldieu.
Le Barbier de Séville (cavatine)	Rossini.
La Vague (valse)	O. Métra.
La Dame Blanche (ouverture)	Boëldieu.
La Vie Parisienne (quadrille)	Offenbach.

BOURSE. — Cours du 1<sup>er</sup> août 1888.

3 0/0.....	83 72
3 0/0 amortissable (nouveau).....	86 20
4 1/2 0/0 1883.....	105 45
Actions Orléans.....	1,335 60
Actions Lyon.....	1,265 00
Action Panama.....	291 25
Obligations Orléans 3 0/0.....	402 75
Obligations Lombardes.....	298 50
Obligations Saragosse.....	354 00

ON DEMANDE des Maîtres carriers,

pouvant exploiter à la tâche, des carrières de moellons ordinaires et têtus, et des voituriers pour transports de matériaux à la tâche. S'adresser à Gourdon, à M. LE COQ, chef de section, et à Cahors, à M. COUVRAT, ingénieur des ponts et chaussées, avec des certificats ou de bonnes références.

CHAMBRE DE COMMERCE DE PARIS

École des Hautes Études Commerciales

108, Boulevard Malesherbes, 108

Cours normaux ; durée des Études : 2 ans.

RENTREE : Lundi 4<sup>o</sup> Octobre 1888

L'École reçoit les Elèves internes et des Elèves externes.

École préparatoire ; durée des Études : 1 an.

RENTREE : Lundi 4<sup>o</sup> Octobre 1888.

Pour les renseignements complémentaires, s'adresser au Directeur qui enverra gratuitement le programme des conditions d'admission.

LE VIN AROUD

au QUINA, au FER & à la VIANDE

est le médicament par excellence, le reconstituant le plus énergique pour combattre la CHLOROSE,

l'ANÉMIE, l'appauvrissement ou l'altération du SANG, il convient à toutes les personnes d'une constitution languissante ou affaiblie par le travail, les veilles, les excès ou la maladie.

Chez FERRÉ, Ph<sup>o</sup>, 102, r. Richelieu, PARIS, & Ph<sup>o</sup>.

# Établissement Hydrothérapique

## CHEZ M<sup>ME</sup> SABATIÉ

CAHORS, 6 — Allées Fénélon, 6 — CAHORS

Bains de toute nature — Hydrothérapie complète chaude et froide. — Etuves. — Chambres pour malades.

Par la sécurité de son installation et sa tenue irréprochable, cet Etablissement entièrement refait à neuf, se recommande tout spécialement aux personnes désireuses du confort et du bien-être.

Toutes les Baignoires sont émaillées.

### TARIF :

Douches de toute sorte, à piston, en jet, en pluie, ascendantes, etc., avec friction, ou massage, ensemble.....	1 fr.	Bain simple.....	0 fr. 75
Etuves, avec soins particuliers.....	2 fr. 50	Bains médicamenteux.....	1 fr. 50
Bains de vapeur, Sudation, Fumigation, etc.....	2 fr.	Bains sulfureux alcalins, de mer artificiels.....	1 fr. 50
		Bareges, Vichy, de Pennes, etc.	1 fr. 50

On donne des abonnements à prix réduits pour les douches.

## GRAND ENTREPOT D'EAUX MINÉRALES NATURELLES FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

# A. COUDERC

67, BOULEVARD GAMBETTA, 67. — CAHORS

ANDABRE, 0 fr. 80. — BALARUC, 1 fr. 25. — BONDONNEAU, 1 fr. 00. — BONNES, 1/4 de litre 0 fr. 75. — BONNES, 1/2 litre 1 fr. 00. — BOURBOULE, (La) 1 fr. 25. — BUSSANG, 0 fr. 90. — CHATEAUFORT, 0 fr. 40. — CHATEL GUYON, Gubler 1 fr. 00. — CONTREXEVILLE, Pavillon 1 fr. 00. — CRANSAC: en bouteille 0 fr. 80; en bonbonne 0 fr. 40. — GAZOSTS, 1 fr. 20. — HUNYADI-JANOS, 1 fr. 00. — MIERS: en bouteille 0 fr. 80; en bonbonne 0 fr. 40. — ROYALE-HONGROISE, 1 fr. 00. — OREZZA, 1 fr. 25. — POUQUES, St-Leger 0 fr. 90. — REINE DU FER, 0 fr. 80. — ST-GALMIER: Noel 0 fr. 40; Badoit 0 fr. 40. — SIERCK, 1 fr. 10. — VICHY: Lardy 0 fr. 70; Laroche 0 fr. 60; Célestins 0 fr. 80; G<sup>de</sup> grille 0 fr. 80; Hôpital 0 fr. 80; VALS: St-Jean 0 fr. 80; Dominique 0 fr. 80; Précieuse 0 fr. 80; Rigolette 0 fr. 80; Amélie 0 fr. 80; La Perle 0 fr. 70; Victoire 0 fr. 70.

Sur demande, toutes les Eaux qui pourraient être demandées; une réduction de 5 pour 100 sera faite pour tout acheteur de 25 bouteilles.

**LIQUEUR DITE ÉLIXIR DES VOSGES**  
Ayant obtenu la Grande  
**MÉDAILLE D'OR**  
A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS 1878

**FOURGEAUD & LACOSTE**  
Membres de l'Académie nationale, Inventeurs & Fabricateurs  
**PÉRIGUEUX**

Il est facile d'imiter; Il est difficile de créer  
l'Élixir des Vosges est une liqueur qui SUI GENERIS  
dont les Bourgeois de Ségur forment essentiellement  
la base.  
Il n'est pas et ne peut pas être une imitation de la  
GRANDE CHATELAINNE.

On demande des représentants sérieux, pouvant fournir de très bonnes références.

RECOMPENSES D'ARGENT, OR  
ET DIPLOME D'HONNEUR

1880 DIPLOME D'HONNEUR  
EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS 1889

ELEGANCE — PLUS DE DOS RONDS — SOUTIEN avec les

## BRETELLES AMÉRICAINES HYGIÉNIQUES



La BRETELLE AMÉRICAINE élargit la poitrine, produit une libre respiration et a une valeur inappréciable pour la jeunesse.

Elle écarte toute tendance au **Dos Rond**, renforce la voix et les poudrons et est indispensable par le bien-être qu'elle donne à tous ceux qui en font usage.

Prix suivant qualité : 3, 5, 7.50 et 10 fr.

Seul dépôt chez : J. LARRIVE, fils aîné, 16, rue de la Liberté, Cahors

Machines à coudre de tous systèmes, garanties sur facture.

MERCRERIE, BONNETERIE, DRAPERIE, CHAUSSURES, ARTICLES DE VOYAGE ETC

EXPOSITION



CAHORS 1881

# B. DOUCÈDE

Marchand tailleur à CAHORS, rue de la Liberté.

## Maison spéciale d'Accouchement

DIRIGÉE PAR

M<sup>me</sup> Angèle Raymond Gérardgeorge

Maitresse Sage-Femme

Rue des Augustins, 28, et place Villebourbon, 1, Montauban (T-et-G.)

PREND DES PENSIONNAIRES

Guérison radicale des Maladies de Matrice

## EAU MINÉRALE NATURELLE

# VICHY

Sources de l'État. Applications en médecine :

**GRANDE-BRILLE.** — Affections lymphatiques, maladies des voies digestives, engorgements du foie et de la rate, obstructions viscérales.

**HOPITAL.** — Affections des voies digestives, passage d'estomac, digestion difficile, inappétence.

**CÉLESTINS.** — Affections des reins, de la vessie, gravelle, calculs urinaux, goutte, diabète, etc.

**HAUTERIVE.** — Prescrit comme Célestins.

Administration de la C<sup>ie</sup> concessionnaire :

PARIS, 8, Boulevard Montmartre

**EXIGER le NOM de la SOURCE sur la CAPSULE**

Dépôt chez tous les marchands d'eaux minérales, Droguistes et Pharmaciens

## DENTS & DENTIFIERS

PERFECTIONNÉS GARANTIS

Ayant mérité une mention honorable de l'Académie Nationale, posés sans douleur ni extraction de racines, servant à la mastication comme les dents naturelles et s'adaptant au point de tromper l'œil le plus exercé.

GUÉRISON des maladies des Dents et des Gencives.

TRAITEMENT spécial des Dents déchaussées et chancelantes, redressements, plombages, métallisations, aurifications, obturations siliceuses imitant parfaitement l'émail des dents, en un mot, toutes les opérations relatives à l'art dentaire!

## \* AUDOUARD \*

Ex-dentiste des grandes communautés religieuses et institutions du faubourg St-Germain, à Paris. Membre de l'Association générale des Dentistes de France et de la Société d'Odontologie de Paris.

## CHIRURGIEN-DENTISTE

Des principaux établissements d'éducation du Lot et de la Corrèze

## A BRIVE

POUDRE DENTIFRICE ALCALINE ET ÉLIXIR LEUCODON

Présentant la Carie et le déchaussement des Dents ordonné depuis longtemps par un grand nombre de Médecins.

5 fr. la Boîte. — Le Flacon 5 fr.

EXPÉDITION FRANCO CONTRE UN MANDAT-POSTE

NOTA. — M. AUDOUARD engage les personnes qui doivent se rendre à Brive pour la commande d'appareils dentaires, de bien vouloir lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance.

Librairie **ABEL PILON**, rue de Fleurus, 33, PARIS

**A. LE VASSEUR & C<sup>ie</sup> ÉDITEURS**

LIVRAISON IMMÉDIATE

de tous les ouvrages de la Librairie française; de toutes les Partitions et Publications musicales; de toutes les Publications ARTISTIQUES Gravures, Gouaches, Estampes, etc.

Payable Cinq Francs par mois sans escompte. — ENVOI FRANCO des CATALOGUES ESCOMPTÉ au COMPTANT.

## L'ATLAS NATIONAL

Par F. DE LA BRUGÈRE, membre de la Société de Géographie, membre du conseil de la Société de Géographie de Paris, lauréat des Sociétés savantes, etc., etc.

NOUVELLE ÉDITION MISE À JOUR, récompensée aux Expositions universelles ET CONTENANT LA GÉOGRAPHIE DE LA FRANCE ET DE SES COLONIES

Histoire, commerce, industrie, agriculture, chemins de fer, géographie physique, politique, économique, militaire, etc.

125 CARTES COLORIÉES, pour les départements, les Colonies et les PLANS EN CHROMO des grandes villes de France

L'ouvrage complet en 125 liv. à 15 cent.

ne reviennent qu'à 48 fr. 75

AVEC 425 CARTES COLORIÉES

115 CENTIMES la livraison avec carte colorée

175 CENTIMES la série de 5 liv. et 5 cartes

La 1<sup>re</sup> liv. à 15 c. contenant la grande carte des chemins de fer, en 10 couleurs, est en vente chez tous les libraires des un spécimen gratis à YVARD, éditeur, 74, Bd St-Michel, Paris, ou adresser, 75 cent. timb. pour recevoir la 1<sup>re</sup> liv.

Le propriétaire-gérant, Layton.

## GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS A PRIX FIXE

Le système de vendre tout à bon marché et entièrement de confiance est absolu dans la maison.

Maison de Confiance

# PONTIÉ

Tout article qui a cessé de plaire est échangé ou remboursé, au gré de l'acheteur.

# Jacques FONTÈS Successeur

Boulevard Gambetta et rue Fénélon. — CAHORS

Nouveautés pour Robes, Confections pour Dames et Enfants, Soieries en tous genres, Velours, Fourrures, Manchons, Spécialité d'articles pour dent, Tissus et Châles, Nouveautés pour Hommes, Draperies en tous genres, Gilets fantaisie, Cravates, Flanelles de santé, Toiles en tous genres, Lingos de table, Etoffes pour ameublements, Tapis d'appartements et pour Eglises, Couvertures, Mousselines, Rideaux, Spécialité pour Corbeilles de Mariages, Châles, Cachemire des Indes et de France, etc. — Envoi d'échantillons sur demande. — Expédition franco de port pour tout achat au-dessus de 20 francs.

Nota. — L'honorable Maison PONTIÉ est connue très avantageusement dans tout le département pour traiter les affaires de confiance.

Jacques FONTÈS, son successeur, ayant des rapports directs avec les premières fabriques de France et de l'Étranger, continuera à Cahors, à offrir à moins les mêmes avantages que les grandes maisons de Paris

## DICTIONNAIRE

DES COMMUNES DU LOT de M. L. COMBARIEU archiviste départemental. Statistique, géographique historique, archéologique, géologique etc. avec carte du département.

5 fr. chez les Libraires ou au Bureau du Journal du Lot, 5 f. 50 par la Poste.

## CARTES

DU LOT, la plus complète qui existe, indiquant tous les chemins de fer en projet ou en construction. — 75 cent. chez les Libraires et au Bureau du Journal du Lot. — 1 fr. par la Poste.

## NOTES

pour servir à l'histoire DES ETATS PROVINCIAUX DU QUERCY par M. J. BAUDET, Censeur au Lycée de Marseille. — 1 fr. au bureau du Journal du Lot, 1 fr. 20 par la poste.

## TABLEAU

OFFICIEL DES DISTANCES de chaque Commune au chef-lieu du canton, de l'arrondissement et du département, dressé en exécution de l'art. 93 du régl. du 18 juin 1811. — 1 fr. au Bureau du Journal du Lot. — 1 f. 10 par la poste.

## LE QUERCY

AUX ETATS GÉNÉRAUX DE 1789. — Assemblées des sénéchaussées, procès-verbal des séances — Liste complète des députés, par M. L. COMBARIEU, archiviste départemental. 15 exemplaires à vendre: 7 fr. au Bureau du Journal du Lot, 7 fr. 50 par la poste.

## GOURDON

ET SES SEIGNEURS du X<sup>e</sup> siècle au XIV<sup>e</sup> siècle par MM. L. COMBARIEU et F. CANGARDEL. — 1 fr. au Bureau du Journal du Lot. 1 f. 25 par la poste.

H. LAMIRAULT & C<sup>ie</sup> Éditeurs

PARIS 61, Rue de Rennes, 61

# GRANDE ENCYCLOPÉDIE

INVENTAIRE RAISONNÉ

Des Sciences, des Lettres et des Arts pour la Fin du XIX<sup>e</sup> Siècle

SOUS LA DIRECTION DE MM. Berthelot, sénateur, membre de l'Institut; Hartwig Dorenbours, professeur à l'École des langues orientales; F. Gamille Dreyfus, député de la Seine; A. Giby, professeur à l'École de médecine de Paris; membre de l'Institut; Dr L. Hahn, bibliothécaire en chef de la Faculté de médecine de Paris; G.-A. Laisant, député de la Seine; H. Levent, examinateur à l'École Polytechnique; E. Leyvaud, directeur de l'École des Beaux-Arts; M. M. de Lamoignon, directeur de l'École nationale des beaux-arts; A. Walz, professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux.

ACCOMPAGNÉE DE PLUS DE 25.000 ILLUSTRATIONS ET CARTES HORS TEXTE

Livraison spécimen envoyée gratuitement sur demande

La GRANDE ENCYCLOPÉDIE formera environ 25 volumes gr. in-8° comportant de 4,200 pages, qui seront publiés par livraisons hebdomadaires.

Les souscriptions à l'ouvrage complet sont reçues dès à présent au prix de 500 fr.

Chaque livraison Payable à raison de 10 francs par mois

Chaque volume broché 25 francs

Chaque liv. 4 franc